TOPO PRESSE : ACTION jeudi 21 mai 2015 à MEXIMIEUX

 **COMMUNE DE MEXIMIEUX …**

**ZONE D’EVACUATION EN CAS**

**D’ACCIDENT NUCLEAIRE MAJEUR**

Par cette action symbolique, SDN Bugey souhaite alerter les élus des communes (comme Meximieux) proches de la centrale et l’ensemble de la population sur le danger permanent incarné par cette centrale vétuste et de plus en plus dangereuse, et ce, en l’explicitant très clairement sur un panneau.

En effet, le fait d’afficher à l’entrée de la commune que nous sommes bel et bien dans une zone à évacuer d’urgence en cas d’accident nucléaire majeur est essentiel car la plupart des personnes ignorent totalement qu’ils devraient malheureusement quitter leur logement du jour au lendemain…

D’ailleurs, SDN Bugey demande aux élus, au-delà de cette action, qu’un panneau du même type soit installé de façon pérenne par toutes les communes dans le périmètre de la centrale, à titre d’information, mais surtout par souci d’honnêteté et de transparence vis-à-vis de la population. Ne doit-on pas la vérité aux habitants ?

Pour information, le PPI actuellement, est de 10 km, cela signifierait-il qu’en cas d’accident, la population de Meximieux (située à moins de 15 km) ne serait pas impactée par la pollution radioactive et serait donc amenée à vivre comme si de rien était derrière un rideau étanche invisible, ne laissant pas passer les radionucléides ?

SDN Bugey demande donc que ce PPI soit étendu à un minimum de 50 km, incluant ainsi des dizaines de communes du bassin de la centrale, et notamment l’agglomération lyonnaise. En effet, la capitale de Gaules n’est qu’à 35 km de Bugey à « vol d’oiseau », et est donc directement concernée par une pollution radioactive en cas de catastrophe …qu’en serait-il alors de l’évacuation de 2 millions de personnes ? Comment gérer un tel exode ? On se demande alors si le choix de ne pas étendre ce PPI n’est directement lié à la complexité énorme de cette éventualité ? Mais, il est pourtant indispensable de dire les choses sans détour, de ne pas mentir aux populations.

Pour information, un accident classé 1 a eu lieu encore une fois à la centrale du Bugey en date du 8 mai ; Il manquait du bore et les agents n’ont visiblement pas relevé ce problème…
Pour information, le bore permet de réguler la réaction nucléaire. S’il manque du bore, cela peut entraîner un emballement de l’activité nucléaire.

**QUESTION : Est-on passé près d'un véritable accident à Bugey ?**
Il semble qu’il y ait un manque de rigueur à la centrale nucléaire du Bugey. Et cet incident (classé sur l’échelle INES des « événements nucléaires ») démontre une fois encore que l’erreur humaine, en plus des défaillances techniques, pourrait avoir des conséquences dramatiques.
A noter que les réacteurs 2 et 4 ont déjà eu des problèmes avec la mesure de bore (appareil dit boremètre) en novembre 2014 et ça avait déjà été classé niveau 1 .

Quant aux arrêts inopinés ils sont en ce moment assez fréquents (6 arrêts en un peu plus d'un an). A noter que chaque arrêt inopiné entraîne obligatoirement des rejets de radioactivité dans l'atmosphère. Il reste dans les  « limites autorisées », mais c'est tout de même des rejets assez importants car les faibles doses de radioactivité ne sont jamais inoffensives, bien au contraire...

**En conséquence, SDN Bugey demande la fermeture du site du Bugey jugé très dangereux, site (au même titre que bien d’autres) qui dilapide l’argent public au détriment d’autres investissements dans les énergies renouvelables.**

**POUR INFO** : le nombre « d’événements » de niveau classé 1 recensés en Rhône-Alpes a considérablement augmenté **entre 2013 et 2014, passant ainsi de 12 à 28**…